
Autorité de Régulation du
Secteur de l'Energie (ARSE)

Unité - Progrès - Justice

**DECISION N° 2019-001/ARSE/CR portant nomination d'une Personne
Responsable des Marchés (PRM) à l'Autorité de Régulation du Secteur de l'Energie**

Le Conseil de régulation
de l'Autorité de Régulation du Secteur de l'Energie (ARSE)

- Vu la Constitution ;
- Vu le Décret n° 2016-001/PRES du 06 janvier 2016 portant nomination du Premier Ministre ;
- Vu le Décret n° 2018-0035/PRES/PM du 30 janvier 2018 portant remaniement du gouvernement du Burkina Faso;
- Vu le Décret n°2018-0272/PRES/PM/SGG-GM du 12 avril 2018 portant attributions des membres du gouvernement;
- Vu la Loi n° 14-2017/AN du 20 avril 2017 portant réglementation générale du secteur de l'énergie ;
- Vu le Décret n° 2017-1016/PRES/PM/ME/MCIA/MINEFID du 26 octobre 2017 portant attributions, organisation et fonctionnement de l'Autorité de Régulation du Secteur de l'Energie;
- Vu le Décret n°2009-754/PRES/PM/MCE/MEF du 04 novembre 2009 portant nomination de Commissaires au Conseil de Régulation de l'Autorité de Régulation du Sous-secteur de l'Electricité ;
- Vu le Décret n°2009-755/PRES/PM/MCE/MEF du 04 novembre 2009 portant nomination du Président du Conseil de Régulation de l'Autorité de Régulation du Sous-secteur de l'Electricité ;
- Vu le Décret n°2017-0049/PRES/PM/MINEFID du 01 février 2017 portant procédure de passation, d'exécution et de règlement des marchés publics et des délégations de service public;

Considérant la lettre n° 2018-072/PM/ARSE/DAAF du 03 août 2018 de madame la Présidente de l'ARSE demandant la mise à disposition d'un agent pour la gestion des marchés publics au niveau de l'Autorité de Régulation du Secteur de l'Energie ;

Considérant la lettre n°2018-010665/MINEFID/SG/DRH/SCG du 22 octobre 2018 relative à la mise à disposition de Monsieur **OUEDRAOGO Sidpayeté Florent, mle 229 507 W**, Contrôleur des Services Financiers au Premier Ministère pour le compte de l'Autorité de Régulation du Secteur de l'Energie;

Considérant la note d'affectation n°2019-001/PM/SG/DRH du 02 janvier 2019 de Monsieur **OUEDRAOGO Sidpayeté Florent, Contrôleur des Services Financiers** à l'Autorité de Régulation du Secteur de l'Energie ;

Considérant le certificat de prise de service n° 2019-001/ARSE/DAAF du 15 janvier 2019

D E C I D E

- Article 1. Conformément aux dispositions des articles 09 et 10 du décret n°2017-0049/PRES/PM/MINEFID du 01 février 2017 portant procédure de passation, d'exécution et de règlement des marchés publics et des délégations de service public, Monsieur **OUEDRAOGO Sidpayeté Florent, mle 229 507 W**, Contrôleur des Services Financiers est nommé **Personne Responsable des Marchés (PRM)** au sein de l'Autorité de Régulation du Secteur de l'Energie.
- Article 2. Monsieur **OUEDRAOGO Sidpayeté Florent**, a rang de Chef de Service. Il est rattaché au Secrétariat Général de l'ARSE.
- Article 3. Monsieur **OUEDRAOGO Sidpayeté Florent** bénéficie des indemnités servies à l'ARSE sans cumul avec celles dont il bénéficie en tant qu'agent de la Fonction publique.
- Article 4. La Directrice des Affaires Administratives et Financières est chargée de l'exécution de la présente décision qui sera enregistrée et publiée partout où besoin sera.

Ouagadougou le, 18 JAN 2019

Pour le Conseil de régulation,
La Présidente



Mariam Gui NIKIEMA

Officier de l'Ordre National



Ampliations

- SG/PM 1
- DRH/PM 1
- SG/ ARSE 1
- DAAF/ARSE 1
- Intéressé 1
- Archive 1